

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Le chanoine F. Troillet, ancien Prieur de l'Abbaye
(Miettes d'histoire)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1932, tome 31, p. 309-322

© Abbaye de Saint-Maurice 2011



Rév. Chanoine François Troillet

MIETTES D'HISTOIRE.

LE CHANOINE F. TROILLET

ancien Prieur de l'Abbaye

Au cours de l'année qui s'achève, les Chanoines de St-Maurice ont eu la douleur de perdre leur doyen d'âge, M. le chanoine François Troillet ⁽¹⁾.

AU VAL DE BAGNES, LE SANG ET L'ESPRIT.

Né à la Montoz, dans la paroisse de Bagnes, le 21 mai 1856, le jeune P.-François Troillet, était, comme l'on dit, une vocation tardive, car il avait passé vingt ans lorsqu'il descendit au Collège de St-Maurice où on le rencontre pour la première fois dans l'Annuaire de 1877 comme « humaniste ». L'année suivante, ayant achevé sa rhétorique, il se présenta à l'Abbaye de St-Maurice dont le Chapitre général du 13 août lui ouvrit les portes.

(1) La distribution des matières nous a empêché de lui consacrer plus tôt quelques pages de notre revue, les fascicules ayant été tous réservés : celui d'avril-mai à *l'Architecture religieuse*, celui de juin-juillet aux *Sociétés d'Etudiants* de notre Collège, celui d'août-septembre à une *Suite d'images* pour illustrer les 125 ans de vie du Collège, et celui d'octobre-novembre aux *Abbés de St-Maurice* et à *Mgr Burquier*. Puisse du moins le présent article, en montrant que les morts vont moins vite qu'on le dit, susciter quelques suffrages de plus pour son âme !

François Troillet entendit peut-être, mais n'écoula point l'appel que lui pouvait adresser une « nombreuse lignée de magistrats et de notaires » de son nom (comme l'écrit un chanoine du St-Bernard). Dès 1404 on en citait dans la vallée ⁽²⁾ ; et dans le même temps que grandissait notre François, un autre François Troillet, de trois ans plus âgé, passait du Collège d'Evian à l'étude du droit, qui le conduisit au Grand Conseil et à la Cour d'appel. L'avocatie ou le notariat avait apporté jadis quelques avantages aux Troillet : l'un d'eux, Pierre, obtint en 1481, la charge de « curial » de Bagnes, qui devint héréditaire dans sa famille, si l'on en croit M. Tamini. Son fils, « égrège » Pierre-Antoine, fit mieux encore : il acquit, par étapes, la « métralie » et la châteltenie de Bagnes et de Vollèges, que détenaient avant lui les nobles de Monthey, et ceux-ci lui donnèrent aussi son épouse, dernière descendante de la branche aînée. Heureusement, il y avait d'autres lignées encore chez les Monthey : l'une d'elles régnait sur BousSENS, au Pays de Vaud, sous le titre de « majors » ; c'est là que les deux fils d'égrège Pierre-Antoine trouvèrent deux sœurs à leur convenance ; dans la corbeille de ces dames se trouvait la « majorie » qui passa ainsi à leurs maris. Alliés trois fois aux descendants de la maison féodale des Monthey, affinis par quatre générations et plus de gens de robe, décorés des titres de curial, métral et châtelain en Entremont, major et seigneur de BousSENS, les Troillet entraient dans cette noblesse où l'on dit que le duc Charles III de Savoie les admit en 1529.

Les honneurs ne sont pas toujours profitables à l'âme, et si la politique, comme l'écrit quelque part M. Georges Goyau, est toujours une tentation dangereuse, l'on ne s'étonnera plus que les Troillet devenus Vaudois n'aient point été fidèles à leur foi ancestrale. Ils prospéraient ; les uns allongeaient leur nom en d'Allinges ; d'autres prenaient femme dans l'antique famille de Rovéréa ; tel projet d'alliance avec une autre Rovéréa retint même l'attention du Consistoire de Bex, où durent comparaître « Noble

(2) La famille *Troillet*, établie à Bagnes dès le XIV^e siècle, apparaît d'abord sous la graphie *Trollieti* ; en terre vaudoise on écrit encore *Trolliet* ; ne faudrait-il pas entrevoir une origine italienne, avec un diminutif comme *Troglietto* ou *Troglietti* ?

Seigneur Châtelain de Rovéréaz » avec sa sœur, et « Spectable Seigneur Ministre Trolliet de Daillens » avec son frère ! Il faut savoir que les Troillet, ou Trolliet, donnaient des « ministres du S. Evangile », qu'on retrouve à Morrens-Montheron, Daillens, Lucens, Cotterd, Huémoz, Rossinières, Corsier... L'un d'eux, — ceci se passait autour de 1830, en plein âge romantique, — oublia les parchemins des aïeux, avec le chevron et les étoiles des Monthey ou la bande et la couronne des Rovéréa : une vendeuse d'oranges, l'italienne Agatha Ravina, l'avait conquis. De cette union devait naître « Mario ». Cette femme qui a laissé bien des pages qu'on lit encore aujourd'hui, fut attentive à la voix des aïeux ; elle voulut connaître « le sol où ils ont vécu, où ils sont morts, où ils ont dormi humblement couchés sous leurs petites croix »...

La terre dont nous sommes faits et où nous dormirons à notre tour, dans l'attente de la résurrection, est une grande leçon. Notre jeune François dut la méditer, et, plutôt que de courir après des ombres, il préféra ce qui demeure. Le chanoine Pierre Gard, du St-Bernard, nous apprend d'ailleurs que cette famille donnait des prêtres à l'Eglise. L'Abbaye de St-Maurice en compta deux au XVI^e siècle : Sébastien, dans la première moitié, qui distribuait les aumônes, et Jean, dans la seconde, qui dirigeait le chant. C'est au Grand Chantre que l'Abbé Jean V Ritter, — qui se faisait appeler : *Miles*, — confia la tâche de réunir de son mieux les fragments de notre liturgie locale, dont l'incendie du monastère avait détruit jusqu'au livre de chœur ; à la mort de Miles, le Grand Chantre devint curé de Vollèges : il se rapprochait ainsi de son terroir.

A SALVAN " TAM IN MONTE QUAM IN PLANO. "

François, qui devait être le troisième de sa race au vieux moultier d'Agaune, y émit ses vœux simples, alors perpétuels, en 1879, et ses vœux solennels le 31 août 1882. Un an encore, et le voilà prêtre pour l'éternité, le 29 juillet 1883. La première fois où il prit séance en Chapitre, ce fut le 6 novembre suivant ; c'était une séance du Chapitre général. Peu de détails nous sont parvenus sur les prémices de son activité : il dut l'exercer, d'abord, de 1882 à

1886, sauf erreur, dans la section des Grands, comme surveillant, et dans les classes de Syntaxe et de Grammaire où nous le trouvons professeur de mathématiques et de « tenue des livres » de 1884 à 1886. Le 30 août 1886, le Chapitre général le nomma économe. Il ne dut remplir cet office qu'en courant, car sa destinée voulait quelques semaines après le jeune prêtre de trente ans comme vicaire à Salvan. Il y trouva pour curé son combourgeois, le chanoine François Deléglise, mais l'année suivante M. Deléglise était remplacé par un Salvanin, M. Jean Décaillet.

Les années qui suivent sont des années obscures pour nous. Mais, un beau jour d'avril finissant, en 1894, il se passa un grave événement. Le chanoine Eugène Gross, qui en était à sa dixième année de rectorat à Vernayaz, prit ses hardes et rentra incontinent au monastère d'Againe ; plus tard, parlant de cette rentrée assez insolite, il l'expliquait en disant que Vernayaz lui avait toujours paru l'Égypte... Qui donc le remplacerait ? La question devait être difficile, car le printemps, puis l'été s'écoulèrent, et la solution ne venait pas. Finalement, en septembre, Mgr Paccolat fit appel au dévouement du curé de Salvan. C'est lui qui avait été le premier recteur de Vernayaz, nommé le 3 septembre 1876, et il était le seul à avoir occupé ce poste où tout était à créer, jusqu'à l'arrivée de M. Gross. C'est M. Décaillet encore qui, sauf erreur, assurait la desservance de Vernayaz depuis le mois d'août : il paraissait donc tout désigné pour ce champ d'activité. Généreusement il s'y prêta, abandonnant une paroisse ancienne et bien établie, pour une chrétienté embryonnaire ; et cette générosité du chanoine Décaillet est d'autant plus à remarquer, qu'il ne troquait pas seulement son titre de curé contre celui de recteur, mais qu'il devenait encore le subordonné de son propre vicaire promu au poste de curé. Le chanoine François Troillet devait rester curé de Salvan vingt-six ans ; il y passa en tout trente-quatre ans ; c'est là qu'il dépensa le meilleur de ses forces, de la trentième année de son âge à la soixante-quatrième.

« Une bulle d'Eugène III, en 1146, écrit M. Maxime Raymond, directeur des Archives vaudoises, mentionne les églises de *Silvanum* et d'*Othonellum*, tandis que celle d'Alexandre III, en 1178, ne cite que celle d'*Autanne*... Otans a disparu et a fait place à Vernayaz, tandis que sur la hauteur

Salvan s'est développé et a reçu au milieu du XIII^e siècle les franchises de St-Maurice. »

Mentionnées toutes deux en 1146, il est curieux de constater que chacune des deux églises subira à son tour un temps d'éclipse. Ce fut d'abord Vernayaz, ou Otans, qui brilla ; les bulles d'Alexandre III en 1178 et de Clément III en 1189 et 1196, ne connaissent que l'*ecclesiam de Ottane, Ottanel, Ottonello*. Au siècle suivant, Salvan a sa revanche : Alexandre IV, en 1259, ne connaît plus que Salvan. En 1252 cette église a un chapelain, c'est-à-dire un curé, car, à cette époque, *capellanus* a ce sens. D'ailleurs, en 1265, le prêtre qui est à Salvan porte bien le titre de curé. Avec le XVII^e siècle, réapparaît une chapelle à Vernayaz : en 1644 l'Acte de Visite de l'Abbé Pierre IV Maurice Odet porte : ... *utriusque ecclesiae tam S. Mauritii in Monte (Silvano) quam B. M. V. in Piano de Verneya sitae*. Si en 1696, l'Abbé Pierre V François Odet trouva la chapelle de Vernayaz dans un extrême dénuelement et délabrement proche de la ruine, il faut croire que ses ordonnances portèrent d'heureux fruits, car elle était en bon état du temps de l'Abbé Jean VII Joseph Claret. Ce prélat, qui aimait les précisions, a soin d'écrire : ... *ecclesia seu capella B. Virginis de Vernayaz seu Otonelli...* ; il aimait aussi assez le beau, pour commander à Maître Botz quantité de travaux : les boiseries du chœur de l'église abbatiale, le « fleurage » du maître-autel et des petits autels, le trône, le tabernacle de Notre-Dame, la restauration des stalles endommagées par le feu, la réparation de l'autel de la chapelle de S. Laurent, l'autel de Véroliez... ; en 1756, le *Livre des Comptes* de l'Abbé Claret porte encore : « J'ay donné pour l'autel de la chapelle de Vernayaz à Botz 15 florins »...

M. le chanoine Gross a laissé une petite chronique des transformations opérées à Vernayaz dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Ces notes, écrites sur feuilles volantes, on nous permettra de les reproduire ici : nous aurons pour excuse d'avoir voulu les sauver d'une destruction probable.

M. Jean Décaillet avait, pendant son premier rectorat, de 1876 à 1884, agrandi la chapelle « en faisant de sa partie principale le chœur, en l'ouvrant du côté Est, et en la prolongeant par un véritable hangar en planches, ainsi

que faisaient les catholiques des paroisses rurales de Genève, dépouillés, chassés de leurs églises par les vieux-catholiques. On remplaça peu après les planches par un galandage. L'ensemble ne se présentait pas trop mal. Le clocher, contenant une cloche, était resté intact comme la partie formant le chœur. Une tribune suffisante pour les chantres, occupait le fond, au-dessus de la porte d'entrée. M. Décaillet, quêtant, quémendant de divers côtés, avait pu orner son humble église de deux autels latéraux (l'un des deux vint de la chapelle des Agettes), d'une chaire, et fournir abondamment sa sacristie (simple espace derrière le maître-autel) d'ornements (plusieurs chasubles furent données par M. Bâtiaz, curé de Versoix) et linges sacrés... C'était du provisoire, mais Mgr Bagnoud disait que ce provisoire pourrait bien durer 50 ans. »

M. Eugène Gross, recteur d'octobre 1884 à avril 1894, construisit le presbytère et ses dépendances. Au printemps 1890, il put « enclore d'un mur le long de la route, — ne laissant qu'un passage suffisant avec un « clébard » qui le fermait à l'instar d'une porte, — le terrain qui entourait la chapelle, ouvert à tout venant, bêtes et gens... »

En 1894, — on l'a vu, — M. Décaillet redescendit du Mont en Plaine, et M. Troillet, tout en restant sur place, « sur le Mont », montait en grade. En bas, « la population, augmentant continuellement, était vraiment trop à l'étroit dans l'humble chapelle que Mgr Bagnoud croyait pouvoir suffire pour 50 ans. L'idée de construire une église prit donc de plus en plus de la consistance. M. Troillet, curé de la paroisse de Salvan dont Vernayaz, simple rectorat, faisait partie, résolut de la réaliser, et se mit courageusement à l'œuvre, d'entente avec le Conseil communal. Celui-ci constitua, le 20 mai 1899, une Commission, dont M. Troillet, membre de droit, fut nommé président. A peu près toute la besogne incombait à M. Troillet. » Outre la Commission et son président, le Curé, il y eut encore la Société des Intérêts catholiques de Vernayaz, présidée par le colonel Maurice Pellissier ; le chanoine Xavier Chervaz en fut le secrétaire et l'organisateur zélé. En la fête de Saint Joseph, 19 mars 1899, Mgr Joseph IV Paccolat, Abbé de St-Maurice et Evêque de Bethléem, encouragea et bénit l'entreprise, et le Conseil d'Etat approuva les statuts de la dite Société quelques jours plus tard ; cette approbation,

datée du 24 mars, porte, outre le sceau de l'Etat, les signatures du Président du Gouvernement, de Torren-té, et du Chancelier, Ch. Roten. M. Eugène Gross conclut ainsi : « Je viens de le dire et je le répète : le principal mérite de la construction de l'église revient à M. le cha-noine Troillet. M. Chervaz avait attisé le feu, mettant toute son âme à l'œuvre sus-dite ; il avait desservi Ver-nayaz pendant trois mois après mon départ, et en avait épousé les intérêts spirituels. »

L'église, achevée en 1901, fut bénite par Mgr Paccolat le 8 septembre de cette année-là : c'était en même temps sa fête patronale. L'œuvre était terminée, M. le chanoine Jean Décaillet, qui avait travaillé dans l'ombre, pouvait partir : le 26 mars 1903 il quittait Vernayaz et mourait une semaine après, le 2 avril, à 8 h. du matin, au vieil hospice St-Jacques, à l'entrée de St-Maurice. Le 30 novembre 1904, le Comité des Intérêts catholiques de Vernayaz adressa un compte rendu aux souscripteurs et bienfaiteurs. Ver-nayaz, continuant de se développer, fut érigé en commune indépendante de Salvan, avec les hameaux de Miéville et Gueuroz, par décret du Grand Conseil du 21 novembre 1912, complété par un procès-verbal de délimitation le 10 février 1914 et un acte de partage le 9 février 1917. Tout naturellement, la nouvelle Commune désira former aussi une Parioisse distincte. La distance qui sépare la plaine de l'église-mère de Salvan, l'accroissement de la population de Vernayaz et ses besoins spirituels, l'avis et la requête expresse du Conseil municipal de la nouvelle Commune, l'avis et l'assentiment empressé de M. le chanoine Troil-let, curé de Salvan, furent autant de motifs qui engagè-rent Mgr Joseph VI Mariétan, Abbé de St-Maurice et Evêque de Bethléem, à opérer le démembrement et l'érec-tion de la nouvelle parioisse. Le 17 février 1920, une Con-vention était conclue avec la Commune ; le 14 mars Mgr Mariétan édictait l'Ordonnance canonique. Enfin, le 8 juil-let 1923, Mgr Mariétan consacrait l'église de Vernayaz, et le même jour, le chanoine Eugène Gross achevait les notes que nous avons citées. Avant d'écarter ces pa-ges, nous leur emprunterons encore ce passage :

« Je considérais comme sacré le sol qui portait cette chapelle, et, fidèle aux vieux souvenirs, je voulais que là se bâtît la future église. Ce fut pour moi la raison principale.

Des grâces particulières obtenues dans ce sanctuaire en avaient même fait un lieu de pèlerinage. J'y vis un jour une personne venue à pied d'Orsières pour solliciter de Notre-Dame une spéciale faveur. Le jour de sa fête, 8 septembre, on y accourait des localités voisines. Bien plus, d'après une antique tradition que j'ai entendu rappeler tout jeune, la chapelle de Vernayaz aurait été le noyau primitif de la paroisse de Salvan ; là seraient venus entendre la messe les dimanches ceux qui les premiers s'établirent dans la vallée couverte de forêts ⁽¹⁾. L'emplacement méritait qu'on ne le désertât pas et je suis heureux d'être cause que l'église définitive soit là. »

La photographie que nous publions (grâce à l'amabilité de M. le chanoine Gard, prieur de Lens), représente M. Troillet curé de Salvan. La forte carrure des épaules, la tête large et bien plantée, lui donnent une allure de lutteur. On sentait en lui l'homme fort, issu de la terre et de la montagne, doué d'une constitution étonnamment robuste. Mais les yeux enfoncés et très arqués, une légère ride sur le front, les joues rentrées et les lèvres impatientes de lâcher un mot, sont d'un homme bon, qui s'apprête à vous taquiner et déjà sourit. C'était en effet un excellent cœur que le chanoine Troillet. Il aurait voulu faire plaisir à tout le monde, et il savait trouver de ces mots aimables qui manifestent la sympathie, et qui l'attirent. « La

(1) Nous avons vu, en effet, que cette opinion est confirmée pour l'époque des bulles de 1178, 1189, 1196. Et les forêts de Salvan ont laissé leur trace dans le nom même de *Silvanum*. Rapportons ici encore deux passages de Louis Coquoz, l'historien et le descripteur de la vallée de Salvan. D'après la tradition, ce serait à Vernayaz « que dans les âges lointains s'établirent d'abord les premiers habitants, et de là qu'ils gravirent la pente boisée de la montagne, découvrirent la vallée couverte de forêts, le vieux *Silvanum*, dont ils firent un *mayer* où les troupeaux venaient passer la belle saison, sous la garde de quelques pâtres, et ils finirent par y construire des chalets et s'y fixer eux-mêmes définitivement » (*Salvan-Fins Hauts*, pp. 199-200). « S'il faut en croire la tradition, primitivement il n'y avait qu'une chapelle à Ottanelle (Vernayaz) pour toute la vallée. Un moine de l'Abbaye s'y rendait, à certains jours fixés, pour y célébrer les offices divins. Les dimanches, les Salvanins étaient tenus de se rendre à Agaune pour y assister aux saints offices. Ceci se pratiqua jusqu'au XIII^e siècle » (*op. cit.*, p. 165).

délicatesse de ses manières traduisait la finesse de son âme », écrivait un journal au lendemain de sa mort. Aussi était-il très apprécié. Il réservait toujours un bon accueil au visiteur, et je crois qu'on retrouverait peut-être le curé Troillet parmi les photos des *Amis Montagnards* de Genève ; je crois même l'avoir vu une fois, du haut de la galerie branlante de sa cure, affronter le public de la Salle de la Réformation à Genève, sur l'écran bien entendu !

M. Troillet était un esprit ouvert. Il n'estimait point que pour faire le bien il eût fallu naître au Moyen-Age ! « Rien ne lui était étranger qui pût rendre plus belles et plus fortes l'Eglise et la Patrie. Il se dépensa sans compter au service de toutes les causes honnêtes et justes. Quand on dit d'un homme qu'il a bon cœur, on laisse entendre clairement que pour lui le dévouement et la charité sont les seuls mobiles de son activité. M. Troillet fut de ces hommes-là. » A cet éloge de la *Patrie Valaisanne*, correspond celui du *Nouvelliste valaisan* : pendant de longues années, le bon curé se paya le « luxe d'une bienfaisance sans borne, ébruitée seulement par sa multiplicité ». M. Troillet avait, comme on dit, le cœur sur la main : il aimait à donner, à secourir, à aider ; c'était un bien piètre argentier.

Il savait que l'homme n'est ni ange ni bête, mais une âme immortelle dans une enveloppe de chair, et que pour atteindre celle-là il faut passer par celui-ci, comme il faut casser d'abord le noyau pour savourer l'amande. Soit conquête des âmes, soit charité pour notre frère le corps, M. Troillet savait se pencher sur l'homme total. Avec un désintéressement entier, il s'appliquait à soulager les misères physiques comme les autres, et les services qu'il rendit étaient d'autant plus précieux que les médecins plus rares et la montagne moins accessible. Un don véritable, un exercice pratique de l'art, le firent entrer dans l'intimité de la Faculté ; il était l'ami d'autorités médicales comme les Docteurs Roux, Demiéville, de Cérenville, Girardet, tous les grands praticiens en renom de Lausanne. Il prenait auprès d'eux des consultations pour ses chers malades. Par ses mains, le médecin devenait apôtre ; en lui, le prêtre était médecin deux fois.

Il eût voulu donner à tous la santé : celle de l'âme, celle du corps, celle de l'esprit. « M. le chanoine Troillet avait le désir ardent de développer l'instruction du peuple »,

écrit M. Bussard, et il s'acquitta pendant de très longues années de l'inspection des écoles primaires du District de St-Maurice, « inspection si pénible à cette époque », ajoute M. Haegler. Il créa, en outre, l'école ménagère de Salvan.

M. Troillet avait des relations ; d'autres s'en seraient fait une gloriole, lui en appréciait le charme. Milieux les plus divers, monde scientifique ou politique, personnalités catholiques et protestantes, le cercle de ses amis était étendu. « Son influence ne fut pas étrangère à la construction du chemin de fer électrique de la vallée de Salvan, qui met Chamonix à quelques heures de Martigny, et qui aurait dû plutôt, d'après le projet primitif, être la colonne vertébrale du District, en rapprochant Finhaut de son chef-lieu ! Il ne fut pas étranger non plus à la concession des forces de la Salanfe, et à la construction de l'usine électrique de la Pissevache, en 1896-97 ; est-ce à lui qu'on le doit ? je l'ignore, mais les ingénieurs surent créer l'usine, au-dessus du seuil de la chute, sur la rive gauche, entièrement en souterrain dans le rocher, pour ne pas déparer d'aspect d'un paysage qui a sa place dans les estampes et les récits de voyage de l'époque romantique. M. Staechelin, directeur de l'usine, sut témoigner sa reconnaissance au curé, par trois belles cloches, qui sont maintenant, sauf erreur, à Vernayaz. M. Eugène Gross, cet aimable annotateur qui n'eut qu'un tort : celui de n'écrire guère que sur des « bouts de papiers »..., note le fait et entr'ouvre son cœur : « ... L'ancienne, pauvre ancienne, unique, quels longs services ! — a été refondue et est aujourd'hui la 4^e en dimension. »

À la même époque, M. Troillet eut aussi à cœur de contribuer à l'ornementation de l'église de Salvan. Grâce à de généreux souscripteurs, il y fit placer des vitraux dus au peintre-verrier Mouilleron, de France ; on les trouva alors très beaux.

Si le jour où Marie ouvrit les yeux à la lumière de cette terre, et celui où elle les ouvrit sur celle du ciel, sont les fêtes titulaires de Vernayaz et de Finhaut, ce ne sont point les seules églises mariales de la vallée. Le Trétien a sa chapelle placée sous le vocable des Sept Joies de la Vierge, bénite par l'Abbé Etienne I Pierraz, le 11

juillet 1819, et Van d'En-Haut a maintenant la sienne aussi, dédiée au Perpétuel Secours de Marie ; cette chapelle-ci est la plus jeune de la vallée, ayant été bénite le 19 juin dernier par M. le Prieur François Michelet, en présence de Mgr Ruche, de la fanfare du Collège et de six cents personnes ! C'est à M. Troillet que revient le mérite d'avoir édifié la petite église des Marécottes, que Mgr Paccolat bénit, quelques semaines avant celle de Vernayaz, le 16 juillet 1901, en la plaçant sous le titre de l'Immaculée Conception de la Vierge. Le chanoine Troillet a cousu ainsi un pan du large manteau bleu que la Vierge benoîte étend sur son douaire, car ce sont bien là les Monts de Notre-Dame !

LE BATON PRIORAL ET L'ERMITAGE DE CHOËX.

La mort de M. le chanoine Eugène Coquoz, que les Anciens voient toujours diriger le Pensionnat, laissait une place au Discrétoire, que le Chapitre général du 23 juillet 1914 confia à M. Troillet qui resta au Conseil abbatial jusqu'en 1922, régulièrement réélu aux élections triennales de 1916 et 1919.

L'âge commençant à se faire sentir, écrit M. Gard, chanoine du St-Bernard, M. Troillet dut renoncer à une pastoration devenue trop lourde, et il obtint la petite paroisse de Choëx. Il quitta Salvan dans la première quinzaine de septembre 1920, mais il y laissa un peu de son cœur, car je crois bien que naguère encore il apporta sa part à la construction de la chapelle de Notre-Dame aux Mayens de Van.

Le 22 septembre 1922 on inaugurait à l'église abbatiale et cathédrale de St-Maurice la mosaïque de Maurice Denis, qui remplace à l'autel majeur une toile détruite par le feu. L'infatigable ami de nos Martyrs, celui qui travailla sa vie durant à interroger les pierres et à arracher au sol les secrets aimés des vieux âges où leur culte était rayonnant, le chanoine Bourban, qui avait célébré le matin même la sainte Messe dans cette crypte qu'il avait rendue à la lumière, devant cet arcosolium où reposèrent jadis les saintes reliques, dans cette Confession de tout point pareille à celles des basiliques romaines ou

ravennates, le chanoine Bourban expliquait à la foule des pèlerins fidèles le geste grand et simple que là-haut, sur l'autel, l'artiste a su donner au primicier Maurice, entouré de ses compagnons d'armes, mortellement blessé par un glaive impie et répandant le sang comme d'une coupe trop pleine, tandis que les anges déjà lui apportent la couronne.... A ce moment, alors qu'il exaltait cette union merveilleuse qui doit sceller les âmes comme les petites pierres qui tiennent ensemble dans la mosaïque, l'orateur s'écroule, face au peuple chrétien, à la porte du chœur où ruisselait le feu des cierges sur les reliquaires d'argent. Les Heures étaient chantées ; le Pontifical allait commencer. Quand, pour prononcer le panégyrique des Saints d'Againe comme on fait depuis quatorze siècles (S. Avit, qui tint le même rôle en 515, nous dit que c'était déjà une coutume), le prédicateur monta en chaire, après l'Évangile, il dit ces simples paroles (c'était l'abbé Schuh) : « Le prêtre qui vous parlait tout à l'heure, a paru maintenant devant Dieu. »

A ce grand mort, le Chapitre général, réuni le 5 octobre suivant, donna pour remplaçant, — ou plutôt pour continuateur, puisqu'il n'était élu que pour achever le triennat ininterrompu par la mort, — M. le chanoine Troillet.

Pendant deux ans, François Troillet fut ainsi le second supérieur de la Communauté. Il devait d'ailleurs hériter de son prédécesseur, non seulement le bâton sur lequel les hérauldistes d'antan posaient les armes priorales, mais la place occupée depuis peu maintenant par M. le chanoine Tonoli, cet autre continuateur de Pierre Bourban dans la garde du chartrier abbatial.

Ses deux ans terminés, le triennat achevé, le prieur claustral redevint curé de Choëx en automne 1922. Il y avait vécu moins d'un mois la première fois, il y devait rester la seconde fois dix ans. Malgré le temps qui fuyait, M. Troillet s'efforça de rester jeune. Plus près d'être octogénaire, il gravissait encore la combe jusqu'à la Condémine ou aux Epenis, chaque fois que son ministère l'y appelait. Mais c'est à son église surtout qu'il s'attacha. La vieille petite église, toute blanche, dressée sur le flanc de la montagne, au bord d'un palier, comme l'aimait son pasteur, qui se plaisait à en faire les honneurs

à ses hôtes ! Il racontait que là, aux temps héroïques des Croisades lointaines, avait vécu un prince de la Noble Maison de Savoie, Aymon, propre frère de celui qu'on appelle encore le Petit Charlemagne, et qu'il vivait là, retiré du monde, parce qu'il était lépreux... L'église et la cure ne feraient autre chose que prolonger le manoir et sa chapelle, et dans la petite église, M. Troillet pensait que le chœur était peut-être bien ce qui restait encore debout de l'antique chapelle du seigneur Aymon... Avec le concours de son collègue de la Commission des Monuments historiques, l'archéologue Joseph Morand, il restaura la petite église dont il sut conserver, accroître même, le cachet très réel, avec ses vieux autels, ses bois dorés et ses colonnes torsées, ses « fleurages » et ses moulures, son chœur mystérieux derrière sa grille, entre des stalles archaïques, les armoiries inconnues du maître-autel et ses reliquaires, ses statues, la grande statue surtout de S. Sylvestre, le titulaire du sanctuaire. Ah ! cette statue, très grande, très auguste, avec le pontife dans tous ses attributs, elle était apparue (c'est le mot exact), l'an dernier seulement, un jour que l'on voulait restaurer la pauvre toile usée et noire qui, pour faire tableau, la masquait ! M. Troillet se plaisait à dire la surprise que fit cette statue, au moment où, les voiles tombant, elle rentrait dans la vie comme un revenant, comme un ressuscité sortirait d'une niche...

M. Troillet n'était pas un conservateur de ruines : s'il prenait part, autant que possible, aux réunions de la Société d'Histoire du Valais Romand, il regardait son temps en face, n'ayant ni l'amour fossile du vieux ni le culte fétichiste du neuf. Sans parti pris, il cherchait le beau où il croyait le trouver, ne redoutant point d'évoluer.

Il était entré jadis, au temps de ses humanités, dans la Société des Etudiants suisses, et, au cinquantenaire de sa réception, celle-ci lui avait envoyé le ruban brodé dont elle honore ses vétérans ; à chaque fois qu'il le pouvait, le curé de Choëx descendait à Monthey prendre place aux « sorties » annuelles des Agauniens, dont l'accorte villette des bords de la Vièze est devenue le but rituel et obligé.

Chaque quinzaine environ, on voyait aussi le curé de Choëx quitter son « ermitage » et descendre à l'Abbaye, à pied le plus souvent, enfermé dans une douillette ou

protégé par une ample pèlerine, appuyé sur sa canne, les souliers « cloutés », clopinant un peu, haletant surtout. N'importe ! il ne voulait pas perdre contact, et il venait avec la même humeur qu'il faisait entrer chez lui ceux de ses confrères qu'il voyait, de derrière ses rideaux, pénétrer dans son église. M. Troillet aima toujours et beaucoup l'Abbaye.

On a parlé dans la presse de sa vie « de travail, de sacrifice, de courage, de modestie et de souffrances morales ». Les Allemands ont un mot pour désigner un monastère, qui n'a pas son équivalent dans notre langue, ils disent : *Gotteshaus* ; nous voudrions pouvoir employer ce terme, pour joindre deux notes que nous voulons retenir surtout du caractère de notre confrère : son attachement à la Maison et sa piété. Il avait conservé une piété d'une rare fraîcheur et d'une profondeur touchante. Il aimait la Sainte Vierge avec une âme d'enfant, a-t-on écrit. Il aimait les sanctuaires de Marie et pèlerinait à Cologne et à Madrid, à Rome et à Carthage, pour suivre les processions « multitudinaires » des Congrès eucharistiques internationaux. Avec quelle joie il avait mis son camail rouge au Colisée, oublié que dans la Ville ce port inaccoutumé pouvait le faire prendre pour un *porporato*, et sur la colline de Byrsa, c'est drapé dans le burnous blanc des Lavigériens qu'il fut heureux de monter vers la Primatiale d'Afrique.

A la veille de sa 77^e année, le foie et le cœur minés depuis de longs mois par la maladie, et plus particulièrement depuis trois semaines, ses jours étant pleins, ce bon serviteur est monté recevoir la récompense au matin de l'Ascension de son Maître, à 6 heures 30, le 5 mai dernier, dans cette cure assise tout près de sa chère église de Choëx. N'était-ce pas l'un des jours où les portes du paradis doivent s'ouvrir le plus larges ?

Léon DUPONT LACHENAL